



Payement facture production solaire

Par **fredef**, le **12/06/2012 à 11:02**

Bonjour,
Je suis producteur d'électricité d'origine photovoltaïque, cela fait 2 mois qu'edf doit me payer, malgré lettre, téléphone et mails je n'ai aucune nouvelle. Cela me met dans l'embarras d'autant plus que j'ai un crédit sur cette installation.
Que faire ? Merci

Par **pat76**, le **12/06/2012 à 17:44**

Bonjour
C'est l'EDF qui doit vous payer?
Vous avez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle vous mettez EDF en demeure de remplir la partie de son contrat en vous payant l'électricité d'origine photovoltaïque que vous lui fournissez.
Vous précisez que si le paiement qui aurait dû être effectué depuis deux mois déjà, n'est pas fait dans les 8 jours à la réception de votre lettre, vous saisissez le Tribunal compétent pour faire valoir vos droits et ne manquez pas de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi.
Vous garderez une copie de votre lettre.

Par **fredef**, le **12/06/2012 à 23:00**

Je les ai déjà mis en demeure par mail, je vais suivre tes conseils en les mettant en demeure en envoyant un recommandé, mais j'ai bien peur de ne pas trop les impressionner.

Par **fredef**, le **13/06/2012 à 15:30**

voici la réponse que j'ai reçue aujourd'hui par mail :
Bonjour,
Après vérification de la part de nos services, votre facture a bien été reçue et le paiement émis.
Merci de patienter quelques jours car il convient d'ajouter l'acheminement par lettre chèque à l'adresse indiquée sur votre facture.
Si nécessaire nous vous invitons à nous envoyer un mail à oa-solaire@edf.fr ou à nous joindre au 0891 700 130 (0,225€/mn),
Cordialement,
je vous tiens au courant de la suite des évènements

Par **fredef**, le **22/06/2012 à 10:03**

ça y est, j'ai été payé par edf, 5 jours après le mail

Par **pat76**, le **22/06/2012 à 14:16**

Bonjour
Tout est bien qui finit bien.
Bon week end
En cas de nouveau litige avec EDF, tenez le forum au "courant"...